

L'ex-Basse-Normandie

La Basse-Normandie correspondait à la partie occidentale de l'ancienne province de Normandie et à la partie nord de l'ancien comté du Perche. Elle était bordée au nord et à l'ouest par la mer de la Manche, au nord-est par la région Haute-Normandie, au sud-est par la Centre-Val de Loire, au sud par la région Pays de la Loire et au sud-ouest, sur une petite portion, par la Bretagne.



Les Parcs Naturels Régionaux

Lors de la réalisation des 10 Rayons Normands de Bronze au départ de Caen, vous découvrirez les Parcs Naturels Régionaux des Marais du Cotentin et du Bessin, Normandie-Maine et du Perche. Cela sera pour vous l'occasion de pouvoir valider, sous réserve de légers détours la zone 5 du Brevet des Parcs de la FFCT.



Les pointages BPF et BCN

Le long de vos différents Rayons Normands de Bronze au départ de Caen, vous aurez la possibilité de valider – au moins – 7 villes sélectionnées dans le cadre du Brevet des Provinces Françaises et 3 départements pour le compte du Brevet de Cyclotourisme National : Thury-Harcourt, Balleroy, Condé sur Vire, Le Mont-Saint-Michel, Saint Sauveur le Vicomte et Saint-Vaast-la-Hougue. Ces sites retenus sont sélectionnés pour leur intérêt touristique indéniable : point de vue original, curiosité géographique ou architecturale, village typique d'une région, monuments, passé historique...



Le règlement

Article premier : Les Rayons Normands de Bronze au départ de Caen sont des randonnées permanentes de cyclotourisme ouvertes à tous les cyclotouristes Français ou Étrangers, licenciés ou non, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette.

Les participants doivent se déplacer dans le respect du code de la route, de la nature et son environnement. Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés au minimum en RC par l'organisateur.

Les mineurs devront être obligatoirement accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.

Les Rayons Normands de Bronze au départ de Caen sont organisés par le Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie.

Article 2 : les 10 Rayons Normands de Bronze au départ de Caen ont été tracés afin de rejoindre Caen aux 10 autres Préfectures et sous-préfectures de l'ex-région de Basse-Normandie.

Tracés hors des grands axes routiers, les itinéraires sont très attrayants par leur aspect touristique, culturel et contemplatif. Ces itinéraires sont proposés et non imposés ; les passages aux contrôles départ, intermédiaires, et arrivée sont obligatoires.

Article 3 : Les Rayons Normands de Bronze au départ de Caen devront être réalisés en continu. Il sera bien sûr interdit de cumuler toute autre randonnée permanente sauf brevets à sites touristiques du genre BPF. Les fraudeurs seront exclus.

Article 4 : Les Rayons Normands de Bronze font partie intégrante des Rayons Normands - bronze, argent et or – départ de Rouen ou Caen. Ils pourront être cyclés dans les deux sens et à date libre.

Article 5 : sécurité et assurance : les participants devront respecter le code de la route et avoir une bicyclette en bon état de marche. Il leur sera néanmoins demandé la prudence, notamment le port casque ainsi que du baudrier dès que les conditions météorologiques le nécessiteront.

Pour les non-licenciés, l'organisateur souscrit une RC.

Article 6 : Homologation – Dès la randonnée terminée, il conviendra de transmettre la carte de route à l'homologation après l'arrivée sous quinzaine. Celle-ci sera homologuée sous réserve de la complétude de la carte de route par les « contrôles » (tampon du commerce ou photo). En fin d'année, les cartes de route seront remises avec la médaille et les récompenses collectives.

Article 7 : Inscriptions – étant donné que celles-ci sont valables à vie, n'hésitez pas à les prendre en période hivernale (deux mois de délai en cas d'absence). 4 euros pour un licencié FFCT – 6 euros pour les non licenciés FFCT - médaille facultative 10 euros.

Chèque libellé au nom du Coreg de Normandie de Cyclotourisme.

Article 8 :

Les dix Rayons Normands de Bronze au départ de Caen proposés peuvent être réalisés indépendamment les uns des autres, dans un sens ou dans un autre et autant de fois que souhaité.



Les Rayons Normands de Bronze

Au départ de Caen



Randonnée Permanente du Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie
10 parcours de 84 à 330 km et
de 620 à 3.577 m de dénivelé
soit 2.015 km pour 18.502 m de dénivelé.

Label national n° en cours

Présentation générale

Les 10 randonnées constituant les Rayons Normands de Bronze au départ de Caen constituent le pendant de celles existant au départ de Rouen. Elles permettent de relier, Caen aux 10 autres préfectures et sous-préfectures de l'ex-Région Basse-Normandie. Ces randonnées sont à réaliser, dans un sens ou un autre, en découvrant et en admirant toutes les richesses que renferment les territoires traversés.

Correspondant :

Michel CHAUSSEPIED

327, Boulevard des belles portes
14200 Hérouville-Saint-Clair
chausseped.michel@hotmail.fr



Caen – ville centre

Caen est une ville du nord-ouest de la France, en Normandie. Préfecture du département du Calvados, elle était jusqu'au 31 décembre 2015 le chef-lieu de l'ancienne région Basse-Normandie.

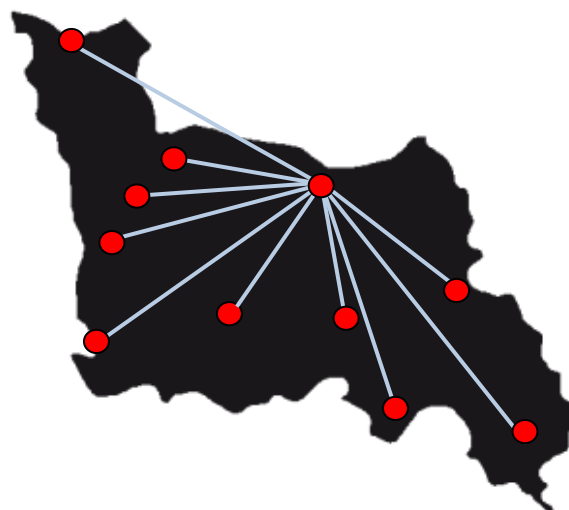
Peuplée intra-muros de 106 538 habitants, Caen est la commune la plus peuplée du département du Calvados. Elle est au centre d'une agglomération de 196 355 habitants et à la tête d'une aire urbaine de 405 409 habitants



La médaille souvenir



Schéma des parcours :



Les 10 Rayons Normands de Bronze au départ de Caen :

Destination	km	Dénivelée
Alençon	261	1.872
Argentan	172	1.471
Avranches	272	3.577
Bayeux	84	620
Cherbourg-en-Cotentin	330	2.521
Coutances	203	2.361
Lisieux	139	1.066
Mortagne-au-Perche	275	2.233
Saint-Lô	138	1.237
Vire-Normandie	141	1.544



Bulletin d'Engagement pour Les Rayons Normands de Bronze au départ de Caen

NOM : Prénom :
N° de licence : N° de club :
Club :
Adresse :
C.P. : Ville : Tel :
mail : @

	Destination	Engagement	Médaille	S-total
1	Alençon	... x 4/6€	... x 10 € €
2	Argentan	... x 4/6€	... x 10 € €
3	Avranches	... x 4/6€	... x 10 € €
4	Bayeux	... x 4/6€	... x 10 € €
5	Cherbourg-en-C.	... x 4/6€	... x 10 € €
6	Coutances	... x 4/6€	... x 10 € €
7	Lisieux	... x 4/6€	... x 10 € €
8	Mortagne-au-P.	... x 4/6€	... x 10 € €
9	Saint-Lô	... x 4/6€	... x 10 € €
10	Vire-N.	... x 4/6€	... x 10 € €
Total à payer à l'ordre du Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie			 €

FFCT : 4 € - non FFCT : 6 €

Pour les mineurs, coordonnées du représentant légal ou de l'éducateur qualifié :

NOM : Prénom :
N° de licence : N° de club :
Club :
Adresse :
C.P. : Ville :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans son intégralité

A, le

Signature